

**R.D.S RENOVATION | ENTREPRISE GENERALE DE RENOVATION | REJOINTOYAGE**

**Rue du parc 25 , 4480**

**Tel : 0493 / 29 . 49 . 67 - Courriel : dejardin.rds@gmail.com**

**Site web : <http://www.rds-renovation.be>**

### **Attestation pour l'obtention du taux de tva réduit de 6 %**

Application du taux réduit de TVA de 6% à des travaux immobiliers effectués a des logements privés en vertu des dispositions des rubriques XXXI et XXXVIII de l'A.R. n°20 du 20 juillet 1970 fixant les taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux.

Pour tous ces travaux, le taux de 6% reste d'application, pour autant qu'ils soient exécutés :

- Par un entrepreneur enregistré,
- Dans un logement privé,
- Dans un logement de plus 10 ans,
- Pour un compte d'un consommateur final et à condition que le consommateur final fournisse, à l'installateur, une attestation signée dans laquelle il déclare que les modifications prévues par la modification ( du 01/11/1995) de l'A.R. du 18 juillet 1986 sont remplies.

A défaut d'attestation, le taux normal de TVA de 21% sera appliqué.

Le ( La ) soussigné(e) ( Nom & Prénom ):

.....

résidant ( Adresse complète ) :

.....

.....

déclare que le bâtiment situé à ( Adresse complète :

.....

.....

dont il / elle est :

- propriétaire
- location
- usufruitier

est effectivement occupé depuis au moins 10 ans avant la première date d'exigibilité de la TVA due sur les travaux réalisés conformément

- au contrat d'entreprise
- au bon de commande
- à l'offre

et qu'il sera, après exécution des travaux; effectivement et

- uniquement
- principalement

utilisé en tant que résidence privée.

Fait à :

.....

Le :

.....

Signature : .....

**Ce document doit être rendu ou renvoyé à R.D.S RENOVATION à l'acceptation du devis**